



***PHI 118 – La pensée contemporaine analytique (3 cr.)***

**Plan de cours – automne 2014  
mercredi, 16 h à 18 h 50, local A4-375**

*Enseignant :*               **Steve McKay**  
*Bureau :*                    A4-251  
*Courriel :*                  steve.mckay@usherbrooke.ca

## **OBJECTIF**

S'initier à la philosophie analytique contemporaine, caractérisée par sa réaction à l'avancement des sciences, par ses dimensions pragmatiste et empiriste, par sa critique du rationalisme.

## **CONTENU**

Ce qu'on appelle la « philosophie analytique » n'est pas une « école » ou un « mouvement » philosophique dans le sens usuel du terme. Les philosophes qui appartiennent à ce « courant » ne partagent pas une doctrine précise (Glock, 2008). En fait, ils s'opposent fréquemment sur des questions théoriques et méthodologiques fondamentales. Scott Soames (2005) remarque correctement que les critiques les plus féroces des philosophes analytiques sont habituellement d'autres philosophes analytiques et non des philosophes continentaux. Pour ces raisons, certains commentateurs préfèrent parler d'un « style » analytique ou d'une « ressemblance familiale » pour citer Wittgenstein.

S'il est difficile de définir précisément ce qu'est la philosophie analytique, on s'entend pour dire qu'elle trouve son origine dans les travaux de G. Frege, G.E. Moore, B. Russell et L. Wittgenstein au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. L'influence de ces philosophes a été marquante sur toute une génération de chercheurs, particulièrement dans les pays anglo-saxons. Ayer, Carnap, Tarski, Quine, Austin, Ryle, Sellars, Strawson, Dummett, Kripke, Searle, Davidson et Putnam sont quelques figures importantes. Ces derniers ont formé à leur tour des philosophes qui appartiennent à la « lignée analytique », mais dont les travaux explorent des horizons souvent bien différents de ceux de leurs prédécesseurs (par exemple : Fodor, Block, Stich, les Churchland, Dennett, McDowell, Brandom, Wright, Knobe, Prinz).

Dans le cadre de ce cours, je me propose d'explorer une question philosophique qui a suscité un intérêt soutenu parmi les philosophes analytiques jusqu'à ce jour. Il s'agit de la clarification du sens et des liens existant entre trois distinctions qui jouent un rôle fondamental en philosophie: «analytique-synthétique», «a priori-a posteriori» et «contingent-nécessaire». À cette fin, nous nous pencherons particulièrement sur les écrits de Frege, Russell, Wittgenstein, Ayer, Carnap, Quine et Kripke. Nous aborderons ce thème du point de vue de la métaphysique, de l'épistémologie et de la philosophie du langage.

## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
3 septembre 2014	Prise de contact. Introduction : Qu'est-ce que la philosophie analytique? Un survol philosophique et historique. Trois distinctions : A priori/A posteriori, Analytique/Synthétique, Contingent/Nécessaire.
10 septembre 2014	Trois distinctions : A priori/A posteriori, Analytique/Synthétique, Contingent/Nécessaire. (suite) Quelques repères historiques: Hume et Kant. Russell: un énoncé de la problématique.
17 septembre 2014	Frege et le projet logisiste: une nouvelle approche philosophique afin de comprendre les trois distinctions.
24 septembre 2014	Frege et le projet logisiste: une nouvelle approche philosophique afin de comprendre les trois distinctions.
1 octobre 2014	Le positivisme logique et les trois distinctions: Wittgenstein, Carnap et Ayer. <b>Remise du contrôle de lecture (15%)</b>
8 octobre 2014	Le positivisme logique et les trois distinctions: Wittgenstein, Carnap et Ayer.
15 octobre 2014	Semaine de relâche
22 octobre 2014	<b>Examen (25%)</b>
29 octobre 2014	Quine: <u>Deux dogmes de l'empirisme</u> et la critique de la doctrine positiviste des distinctions.
5 novembre 2014	Quine: <u>Deux dogmes de l'empirisme</u> et la critique de la doctrine positiviste des distinctions. (suite)
12 novembre 2014	Kripke: Un nouveau regard sur les dichotomies.
19 novembre 2014	Kripke: Un nouveau regard sur les dichotomies. (suite)
26 novembre 2014	Kripke: Un nouveau regard sur les dichotomies (fin). <b>Remise de l'analyse critique. (30%)</b>
3 décembre 2014	Après Kripke: Critique et perspectives actuelles. Chomsky. Peacocke. Boghossian. Mallon <i>et coll.</i>
10 décembre 2014	Après Kripke: Critique et perspectives actuelles. Chomsky. Peacocke. Boghossian. Mallon <i>et coll.</i> Conclusion et révision.
17 décembre 2014	<b>Examen final (30%)</b>

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Le cours comporte 4 évaluations : un contrôle de lecture (15%), deux examens (25% et 30%) et une analyse critique (30%). Référez-vous à l'échéancier afin de connaître les dates de remise et d'examens. Je me réserve le droit de faire des modifications à l'échéancier selon ce que j'observerai en classe. Les modifications auront toujours pour objectif premier de favoriser votre réussite.

### *Critères d'évaluation*

Le contrôle de lecture cherche à évaluer votre compréhension d'un texte dont la lecture est obligatoire dans le cadre du cours. Il s'agit de questions à court développement qui portent sur des éléments conceptuels traités dans le texte. Les examens visent à déterminer votre compréhension et votre capacité d'interpréter de façon critique la matière présentée en classe et celle contenue dans les textes à lire. En plus de l'exactitude factuelle et de la pertinence de l'analyse, la clarté et la concision de vos réponses seront également évaluées. L'analyse critique de texte se veut un exercice dans lequel vous devrez montrer votre compréhension d'un extrait tiré du corpus analytique dans un commentaire écrit de 5 à 8 pages. Votre analyse devra mettre en évidence les thèses défendues dans l'extrait, la structure argumentative utilisée par l'auteur, les liens avec le projet analytique, les tensions ou même les problèmes présents. Comme toujours, l'exactitude factuelle, la pertinence de l'analyse et la qualité générale de l'expression seront les critères d'évaluation principaux.

## MATÉRIEL REQUIS

Recueil de textes (Hume, Kant, Frege, Ayer, Russell, Wittgenstein, Carnap, Quine, etc.)  
Kripke, S. *La logique des noms propres*, Éditions Le Seuil. (Disponible à la librairie universitaire).

## BIBLIOGRAPHIE

Ayer, A. J. 1936. *Language, Truth and Logic*. Londres: Gollancz.

Ayer, A. J. (ed.). 1959. *Logical Empiricism*. New York: Free Press.

Boghossian, P. and Peacocke, C. (editors) 2000. *News Essays on the A Priori*. Oxford: Oxford University Press.

Carnap, R. 1950. "Empiricism, Semantics, and Ontology." *Revue Internationale de Philosophie* 11:20-40.

Carnap, R. 1956. *Meaning and Necessity*. Chicago & Londres: Chicago University Press.

Casullo, A. and Thurow, J.C. (editors) 2014. *The A Priori in Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.

Chomsky, N. 2000. *New Horizons in the Study of Language and Mind*. Cambridge: Cambridge University Press.

Fodor, J. 1998. *Concepts: Where Cognitive Sciences Went Wrong*. Oxford: Oxford University Press.

- Frege, G. 1997. *The Frege Reader*. Londres: Wiley-Blackwell.
- Glock, H. 2005. *What is Analytic Philosophy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Knobes, J. and Nichols, S. (editors) 2008. *Experimental Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.
- Kripke, S. 1981. *Naming and Necessity*. Cambridge: Harvard University Press.
- Mallon, R. *et al.* 2008. «Semantics, Cross-Cultural Style» in Knobes, J. and Nichols, S. (editors) *Experimental Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.
- Putnam, H. 1979. *Mind, and Reality*. Cambridge: Harvard University Press.
- Quine, W.V.O. 1976. *The Ways of Paradox*. Cambridge: Harvard University Press.
- Quine, W.V.O. 1980. *From a Logical Point of View: Nine Logico-Philosophical Essays*. Cambridge: Harvard University Press.
- Russell, B. 1998. *The Problems of Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.
- Russell, B. 1989. *Écrits de logique philosophique*. Paris: PUF.
- Russell, B. 2009. *The Philosophy of Logical Atomism*. Londres: Routledge.
- Soames, S. 2005. *Philosophical Analysis in the 20th Century*. Princeton: Princeton University Press.
- Soames, S. 2014. *The Analytic Tradition in Philosophy (vol. 1): The Founding Giants*. Princeton: Princeton University Press.
- Wittgenstein, L. 2001. *Tractatus Logico-Philosophicus*. Londres: Routledge.
- Wittgenstein, L. 2009. *Philosophical Investigations*. Londres: Wiley-Blackwell.

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DELITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

---

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la  
reconnaissance des sources utilisées.  
À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

**Extrait du Règlement des études**

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

**Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

---

**Autrement dit : mentionnez vos sources.**

---

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.